



ValDem info #53

Juillet 2026



Syndicat mixte de collecte et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois

www.valdem.fr



Édito



Thierry BOULAY
Président de ValDem

Depuis la mise en place des extensions de consignes de tri, nous avons collectivement amélioré la collecte et le tri de nos déchets.

Nous collectons aujourd'hui un peu plus de 150kg/habitant de déchets non recyclables et presque 100kg/habitant d'emballages et papiers recyclables.

Une dynamique vertueuse qu'il convient de poursuivre.

Dans cette même période nous avons développé sur l'ensemble de nos déchetteries des filières spécifiques de tri afin d'améliorer la valorisation de ces matières premières de récupération.

L'ensemble du dispositif souhaité par les pouvoirs publics et mis en œuvre par les collectivités locales fonctionne bien, même si des ajustements seraient nécessaires. De la sorte, nous poursuivons notre politique de maîtrise des coûts.

Cependant les dernières dispositions gouvernementales en matière de transformation des éco-organismes et des Responsabilités Élargies des Producteurs (REP) inquiètent les collectivités en charge du Service Public des Déchets.

Le projet de révision de la REP PMCB laisse craindre une déstabilisation de la collecte de ces déchets avec des prolongements néfastes notamment sur le plan financier. La REP tel qu'elle avait été conçue permettait à ValDem de réduire ses coûts de 350 000 euros par an ; le projet en cours nous contraindrait à plus de 450 000 euros de

dépenses supplémentaires.

Revient également dans les propositions du gouvernement, le projet de consigne plastique, de « Fausse Consigne », faudrait-il dire ! De fait cette proposition, peut apparaître comme une absurdité environnementale, économique et sociale puisqu'elle participerait au développement plutôt qu'à la réduction du plastique jetable, au profit des industriels de l'eau et des distributeurs sur le dos des consommateurs. Son application aurait également des incidences pour les territoires ruraux et le maintien déjà précaire des commerces de proximité.

L'ensemble des associations de collectivités locales conteste cette « Fausse Consigne ». En déstabilisant un système existant et qui fonctionne, elle réduirait les financements qui venaient alléger le coût de service facturé au citoyen.

Alors que sur les 2 milliards d'écocontributions payées par le consommateur, seulement 900 millions sont reversés aux collectivités pour le service public des déchets, il conviendrait davantage de préciser les objectifs pour plus de réduction et de réemploi, redonner du poids aux collectivités locales dans les instances, réaffirmer la nécessité d'une consommation plus résiliente, ne pas subir le dictat du lobby des grands opérateurs, redessiner le format du reversement des écocontributions.

** La filière PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment) présente sur les déchetteries du territoire regroupe les essentiels du chantier comme le plâtre, le bois de charpente, les menuiseries, le parquet ou les sols PVC.*



Inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle

Vous voulez avoir une longueur d'avance ? Chaque mois, nous partageons avec nos abonnés des informations exclusives, des conseils et des coulisses que vous ne trouverez nulle part ailleurs.

Toute l'actualité du Syndicat résumée pour vous. Une lecture rapide, une fois par mois, sans engagement.

→ Rejoignez-nous-en un clic :
Rendez-vous sur www.valdem.fr !



Info flash

Sur une journée de collecte

2 147 bacs

sont levés

+ de 8 Tonnes
d'emballages sont collectés

+ de 20 Tonnes
d'ordures ménagères sont collectées

Source : syndicat professionnel Federec



Les dates à ne pas manquer

► Vendredi 18 septembre à Parçay-Meslay

Visite du centre de tri des déchets ménagers recyclables TRI VAL DE LOIR(E)

Départ de Vendôme à 17h00 / retour à 20h30.
Transport en car pris en charge par ValDem

Nous invitons les habitants du territoire ValDem à découvrir les coulisses de la valorisation des emballages et des papiers. Ce site industriel de pointe vous propose un itinéraire pédagogique unique : observez le fonctionnement des machines technologiques et participez à des animations numériques (réalité augmentée, table tactile). Une occasion privilégiée de comprendre l'importance de votre geste de tri au quotidien.



► Samedi 10 octobre ► Samedi 7 novembre

Vente de compost et paillage

Sur la plateforme de déchets verts à Vendôme
De 9h à 12h

Tarifs :

- 20 € la remorque simple essieu
- 30 € la remorque double essieu
- 5 € le sac de 25 l (à remplir soi-même)

Règlement par espèce ou chèque à l'ordre du trésor public



► Samedi 17 octobre à VENDÔME

Sauvons les meubles

De 9h à 16h

Venez participer à cette grande vente solidaire de meubles et d'objets sauvés de la déchetterie, visant à leur offrir une seconde vie. Ce rendez-vous permet de souligner l'importance du réemploi dans la lutte contre la surconsommation, tout en soutenant des associations locales.

Cette année encore, nous souhaitons soutenir une association du territoire ValDem qui partage nos valeurs.

Il suffit de **remplir le formulaire de candidature** disponible sur notre site internet. Toutes les associations locales présentant **des actions en lien avec la nature, le réemploi, les déchets**, ou une tout autre thématique avec une démarche **éco-responsable ou pédagogique**.



► Samedi 14 novembre à BLOIS

Visite de l'unité de valorisation énergétique VALCANTE

Départs de Vendôme à 9h15 et 13h15
Transport pris en charge par le syndicat ValDem.

Vous êtes-vous déjà demandé ce que devenait le contenu de votre bac bordaux ? Franchissez les portes de l'usine d'incinération pour une immersion totale. De la fosse de réception jusqu'à la transformation énergétique, venez observer de vos propres yeux ce processus industriel impressionnant. Une expérience visuelle unique qui marquera petits et grands !



Les déchets acceptés en déchetterie



CARTON

À déposer propres, secs, aplatis, vides.



DDS DÉCHETS DANGEREUX SPÉCIFIQUES

+ outils du peintre



CARTOUCHES D'ENCRE



ABJ ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Non électrique



DÉCHETS INERTES, DÉBLAIS, GRAVATS

Attention :
plâtre et terre non admis.



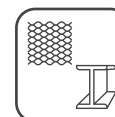
DEEE DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE



RADIOGRAPHIES



ABJ THERMIQUE ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE



FERRAILLES



AMPOULES BASSES CONSOMMATION TUBE FLUORESCENT LAMPES, NÉONS, LED

Attention : les ampoules à filament (ampoules classiques, halogènes) ne sont pas recyclables. Jetez-les dans votre poubelle.



JOUETS

Sans pile, ni batterie.

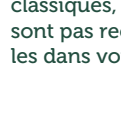


ASL ARTICLES DE SPORTS ET LOISIRS

Non électrique



ENCOMBRANTS



DÉCHETS VERTS

Attention : ne pas déposer de sac plastique



TEXTILES

À savoir les vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison.
Déposez-les dans les bennes (propres et secs, mêmes usés et déchirés, dans des sacs fermés)



HUILES DE VIDANGE ET HUILES DE FRITURE



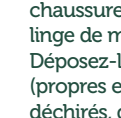
MOBILIER

Sauf bois et plastique

(Selon la déchetterie)



MENUISERIE VITRÉE



BOIS



Benne non présente à Danzé, Selommes, Saint-Amand Longpré,



PLASTIQUE

Benne non présente à Morée, Danzé, Selommes, Saint-Amand Longpré,



PILES ET ACCUMULATEURS

Piles boutons, piles bâtons, accumulateurs, batteries



MENUISERIE VITRÉE

Attention : avec code SECALL uniquement
Simple vitrage non admis

Un doute ?
Une question ?



LIVRES DICTIONNAIRES

En partenariat avec l'USV Boxe et Horizon Sahel



PLÂTRE



Demandez conseil à l'agent de déchetterie, il est là pour vous guider !



Le saviez-vous ?

L'accès aux déchetteries ValDem est réservé aux habitants du territoire sur présentation d'une carte de déchetterie. Pour l'obtenir, rien de plus simple : passez nous voir dans les locaux du Syndicat ValDem à Vendôme ou rendez-vous dans votre mairie habituelle avec un justificatif de domicile (facture de téléphone, facture d'électricité, avis d'imposition...)



Centrale photovoltaïque de Lignières



L'ancienne décharge devient une source d'énergie propre

C'est un projet de longue haleine qui porte enfin ses fruits. Depuis le 1^{er} octobre 2025, la commune de Lignières accueille une réalisation emblématique de la transition énergétique locale : une centrale photovoltaïque implantée sur une ancienne décharge. Ce projet, porté collectivement par des acteurs publics, privés et citoyens, illustre parfaitement comment un site dégradé peut être transformé en ressource durable au service du territoire.



Un site dégradé, une ressource retrouvée



Ce terrain de 4,5 hectares est resté sans usage depuis la fin de l'activité de la décharge en 2009. Inconstructible et impropre à l'agriculture en raison de la nature du sol, le site a trouvé sa vocation : accueillir 7 332 panneaux solaires. Pour respecter l'intégrité du terrain et les déchets enfouis, aucune fondation profonde n'a été creusée : les panneaux sont solidement installés sur des plots en béton posés à même le sol, tous orientés plein sud pour capter un maximum d'énergie.

Le projet en chiffres clés :



5 500 MWh
produits chaque année



3,5 millions d'euros
d'investissement



165 tonnes de CO2
évités par an



30 ans de durée de vie
prévisionnelle pour la centrale

Un modèle de gouvernance unique : "Le Soleil de Lignières"

La grande force de ce projet réside dans son ancrage local. En 2022, la société SAS Soleil de Lignières a été créée pour permettre aux acteurs du territoire d'être les propres pilotes de leur transition énergétique.

Ce projet appartient ainsi collectivement à :

- Le syndicat ValDem (propriétaire du terrain),
- La commune de Lignières et la Communauté de communes du Perche et Haut Vendômois,
- SIDELC,
- L'association citoyenne Énergies Vendômoises,
- La SEM EneR Centre-Val de Loire.

Un chantier local pour une énergie vertueuse

Ce chantier, a mobilisé le savoir-faire d'entreprises régionales reconnues comme Eiffage Énergie Systèmes et Pigeon TP.

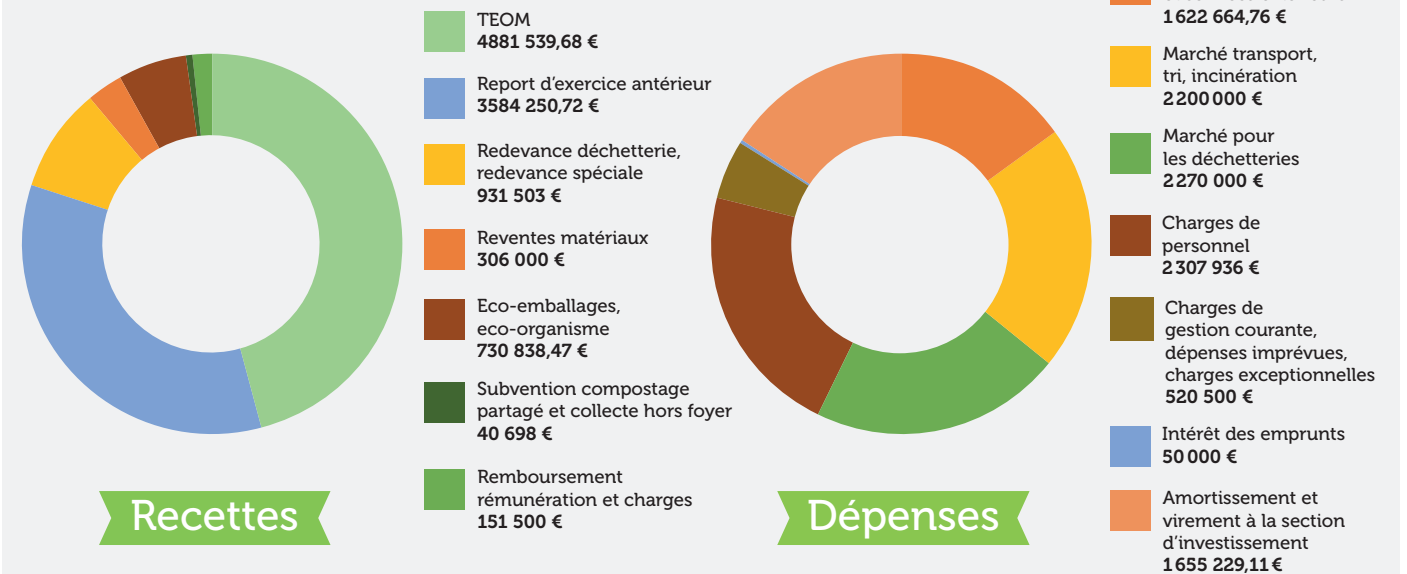
En choisissant de valoriser un foncier "dégradé", les partenaires évitent de consommer des terres agricoles ou des espaces naturels. C'est le principe de l'économie circulaire appliqué au foncier : on réutilise ce qui ne peut plus servir à rien d'autre pour construire l'avenir, en conciliant ainsi : transition énergétique, valorisation du foncier et dynamisme local.

Ce projet constitue aujourd'hui une fierté pour le territoire et un exemple inspirant pour d'autres

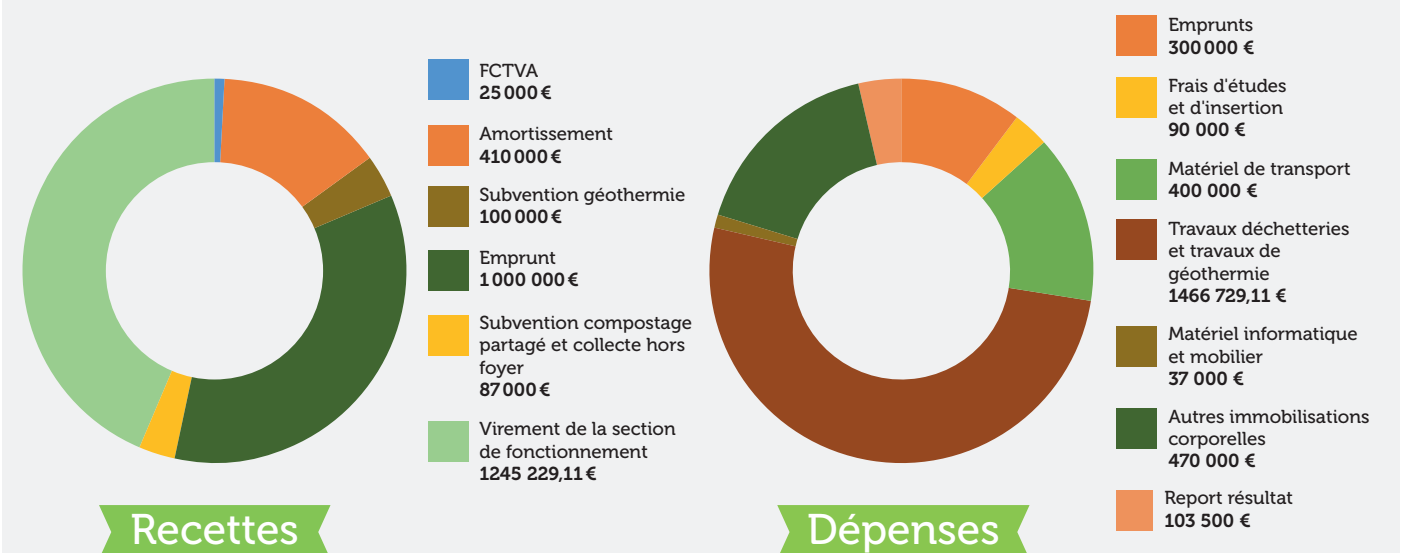


Le budget

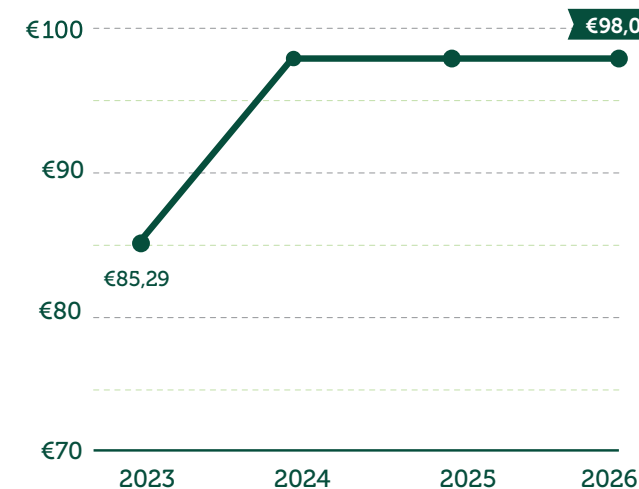
FONCTIONNEMENT : 10 626 329,87 €



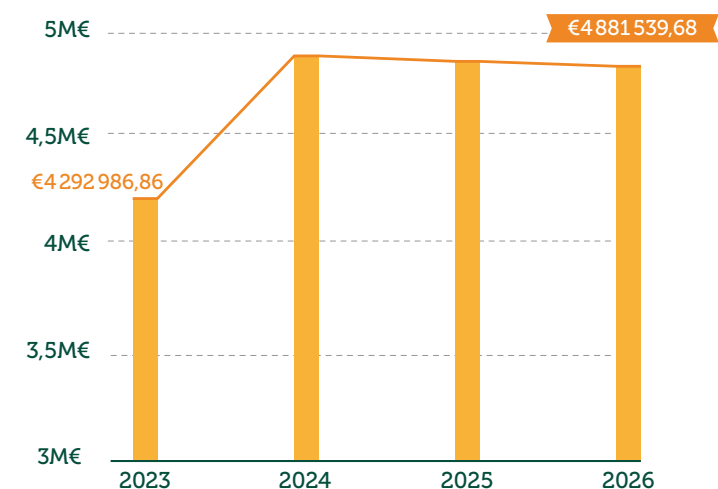
INVESTISSEMENT : 2 867 229,11 €



Coût du service à l'habitant (€)



Montant de la TEOM





ValDem développe son réseau de compostage collectif

La Loi AGECE, Anti-Gaspillage et Economie Circulaire, impose aux collectivités de proposer des moyens de tri à la source des biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024. Tous les ménages doivent disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables, comprenant à la fois les déchets verts de jardin et les déchets alimentaires.

C'est pour cela que ValDem poursuit le développement de son réseau de composteurs collectifs. Un composteur de quartier ou en pied d'immeuble permet à des personnes ne pouvant pas composter ses biodéchets à titre individuel de le faire de manière collective.

ValDem confie l'accompagnement et l'installation ainsi que le suivi de ses composteurs à l'association Athéna depuis 2021 pour son projet de déploiement de compostage collectif sur le territoire ValDem, avec comme objectif d'installer 10 composteurs par an.



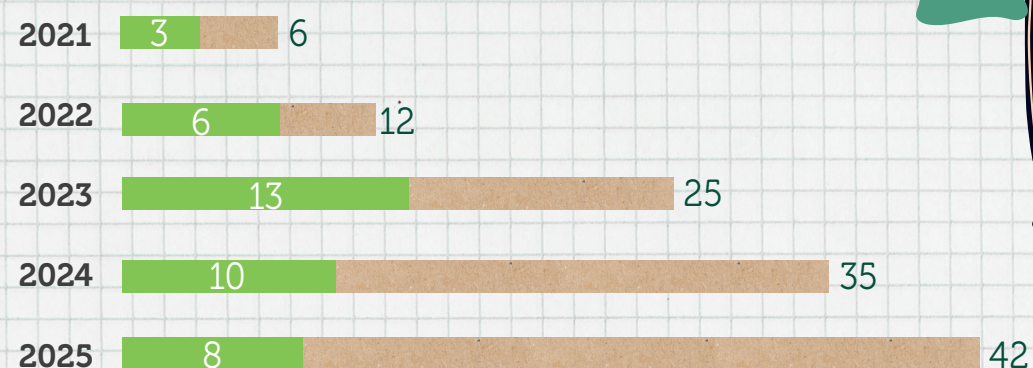
Compte-rendu du COMPOSTAGE COLLECTIF

Les référents de compostage à l'honneur

Véritables maillons forts de notre territoire, **les référents des sites de compostage collectif** s'engagent au quotidien pour faire vivre, développer et optimiser la gestion de nos biodéchets. Pour valoriser cette implication indispensable, ValDem a organisé un temps convivial Co-animé avec l'Association Athena, ce rendez-vous a réuni de nombreux référents de différents sites pour dresser un bilan concret du terrain, partager les bonnes pratiques et cibler les futures actions d'amélioration.

VOICI UN ÉTAT DES LIEUX :

Sites en activités



Nombre total de foyers inscrits



Nombre de personnes inscrites



En 2025, estimation des biodéchets déposés dans les composteurs

50 082 kg

(En 2024 = 38 879 kg)

Vente de composteur ///

ValDem vend aussi des composteurs individuels à prix subventionnés, depuis plusieurs années. En ce moment, en raison de la pénurie de bois actuelle, ValDem vend des composteurs en plastique recyclé de 340L.

A venir chercher au syndicat ValDem sur présentation d'un justificatif de domicile. 20€ en chèque ou en espèces, pas de carte bancaire.

Ce qui fonctionne : lien social et efficacité technique

Les retours d'expérience mettent en lumière plusieurs points de satisfaction partagés. Sur le plan technique, la **tige aérateur** s'impose comme un outil plébiscité et redoutablement efficace pour entretenir le compost. De manière générale, l'agencement du périmètre d'installation et la robustesse des bacs de compostage portent leurs fruits. Au-delà de la valorisation des matières, le dispositif s'affirme comme un formidable vecteur d'**inclusion et de lien social** au sein des quartiers. Les participants ont également tenu à saluer la **grande qualité de l'animation** et du suivi de proximité assurés au quotidien par l'Association Athena.



Les défis du terrain et la gestion des indésirables

Le quotidien d'un site collectif comporte aussi son lot de complexités. Les référents constatent une recrudescence d'éléments interdits ou mal calibrés dans les bacs : restes de viande, coquillages ou encore des fruits et légumes déposés entièrement sans être découpés.

De plus, plusieurs sites partagent la difficulté de faire face à des utilisateurs réguliers non-inscrits dans le dispositif, ce qui est un frein à la bonne communication des consignes, tandis que d'autres constatent un stock de compost mûr qui peine à être utilisé par les habitants.

Les participants ont notamment évoqué plusieurs besoins matériels, comme l'ajout de petits équipements facilitant l'entretien quotidien des bacs.

Les discussions ont également permis de partager des conseils pratiques pour améliorer le fonctionnement des sites. Parmi les sujets abordés figuraient la gestion des nuisibles, l'importance du brassage régulier du compost, l'équilibre entre matières sèches et humides ou encore les difficultés liées aux dépôts d'éléments non autorisés dans les bacs.

Au-delà des aspects techniques, cette rencontre a mis en lumière le rôle essentiel des référents dans la réussite du compostage collectif. Véritables relais de proximité, ils contribuent chaque jour à sensibiliser les habitants, à favoriser le lien social et à accompagner les bonnes pratiques autour de la valorisation des biodéchets.

Pour clôturer cet après-midi d'échanges, un goûter convivial a permis de remercier chaleureusement l'ensemble des référents pour leur engagement, leur disponibilité et leur implication indispensable au bon fonctionnement des sites de compostage collectif du territoire.





Zoom sur vos bacs

un service de réparation et de remplacement gratuit à votre disposition !

Votre bac de collecte est endommagé, trop petit ou a disparu ? Pas de panique ! Le syndicat ValDem accompagne les habitants au quotidien pour l'entretien et le renouvellement de leur matériel de tri.

Quand demander une intervention ?

Le service intervient gratuitement (selon les conditions en vigueur) dans les situations suivantes :

- Casse ou usure : Couvercle fendu, roue bloquée, cuve fissurée...
- Inadaptation : Exemple : Votre foyer s'agrandit et la taille de votre bac ne suffit plus.
- Imprévu : Bac volé ou tombé dans la benne lors de la collecte.

Comment faire votre demande ?

C'est simple et rapide ! Il vous suffit d'envoyer un mail à tri@valdem.fr en précisant les éléments suivants :

- Vos coordonnées : Nom, prénom, adresse, téléphone et nombre de personnes au foyer
- Votre besoin : Dotation initiale, remplacement ou réparation.
- Le type de bac : Bac Bordeaux (ordures ménagères) ou Jaune (tri).

➡ Pour une réparation, n'oubliez pas d'indiquer la pièce concernée : axe, roues, couvercle ou cuve et d'envoyer une photo.



Restons connectés !

Pour ne rien manquer de l'actualité du Syndicat ValDem, plusieurs solutions :



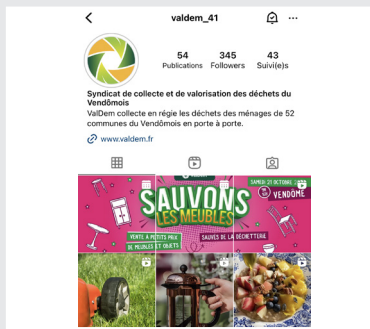
La page Facebook Valdem41

Photos, événements, infos de dernière minute, nous relayons toute l'actualité du syndicat. Très pratique pour recevoir l'actualité en temps réel !



Le compte Instagram valdem_41

ValDem est actif sur Instagram et publie des actualités, tutos, vidéos des coulisses ou encore des astuces !



La newsletter

Une fois par mois, recevez toute l'actualité du syndicat et bien plus encore directement dans votre boîte mail : événement à venir, partenariats, conseils pour réduire ses déchets et articles de fond... Pour vous abonner, rendez-vous sur notre site internet www.valdem.fr, en bas de la page d'accueil.

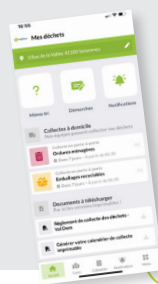


ValDem
NEWSLETTER



Application mobile : Mes déchets – ValDem

L'appli officielle du syndicat ValDem ! Elle recense toutes les informations utiles au tri et à la réduction de vos déchets, en fonction de votre adresse : planning personnalisé de collecte, position des points de collecte de proximité, horaires et informations pratiques sur les déchetteries, consignes de tri et bien plus encore. Recevez des notifications de rappel de sortie.



Le site internet www.valdem.fr

Vous y trouverez toutes les infos utiles sur le fonctionnement du syndicat et les services proposés : mémo du tri, horaires des déchetteries, parcours des déchets... Mais vous pouvez aussi vous inscrire aux visites du centre de tri, aux visites de l'usine d'incinération, suivre l'agenda des événements, lire des articles, télécharger des documents, nous contacter...



ZAC du haut des Clos, Allée Camille Vallaux • 41100 VENDÔME
02 54 89 41 17 – secretariat@valdem.fr